

**SYNDICAT MIXTE  
D'ETUDES, DE PROGRAMMATION ET D'AMENAGEMENT  
DE MARNE-OURCQ**

Siège Social : 2, avenue Louis Delahaye  
77440 OCQUERRE

Téléphone : 01 60 61 55 00  
Télécopie : 01 60 61 55 08  
marne-ourcq@paysdelourcq.fr

Ocquerre, le 14 septembre 2007

***Lettre à l'attention des habitants de Sainte-Aulde***

*Objet : - Eléments d'information relatifs au Parc d'activités des Effaneaux en réponse à la lettre ouverte de sept habitants.*

*- Invitation à la visite du site Prologis de Moissy-Cramayel le 03 octobre 2007*

Madame, Monsieur, chers Saintaldais,

Sept Saintaldais m'ont récemment interrogé sur la création du Parc d'activités des Effaneaux à travers une lettre ouverte aux habitants. 4 d'entre eux avaient pourtant participé à la réunion d'information du 19 juin 2007 organisée à Chamigny pour les habitants de Sainte-Aulde et de Chamigny. A cette occasion, les participants avaient pu échanger avec l'architecte et les représentants de l'entreprise Prologis, ainsi qu'avec les élus locaux, même si de nombreuses personnes présentes ont regretté avoir vu leur attente déçue en raison des prises de parole intempestives d'intervenants extérieurs aux communes concernées.

C'est pourquoi je m'étonne de cette demande d'une nouvelle réunion et je préfère répondre à chacun par une lettre détaillée reprenant les caractéristiques principales de ce projet.

***L'urgence du développement économique pour notre territoire***

Que cela soit au regard des implantations d'entreprises ou de l'emploi, notre territoire connaît un grave retard provoquant de multiples conséquences :

- 70 % des personnes en activité s'expatrient chaque jour vers d'autres cantons et d'autres communes pour travailler, dont majoritairement Paris. Le faible nombre d'emplois locaux impose ainsi aux ménages fertois de longs et onéreux trajets quotidiens. Cette contrainte nuit aux revenus et à la qualité de vie des familles. Elle contribue à transformer notre secteur en dortoir, sans âme ni avenir. **Nous devons œuvrer pour réimplanter l'emploi chez nous.** La zone des Effaneaux en est l'une des solutions majeures. En effet, sur ses 1 000 emplois prévus à terme, nombre d'entre eux ne seront pas seulement des postes transférés, mais seront créés, notamment sur la zone PME-PMI de 5 hectares. De plus, les activités accueillies généreront de nombreux emplois dérivés de proximité (restauration, espaces verts...) et doperont l'immobilier, générant du BTP et des chantiers pour l'artisanat local. La région Ile-de-France est en pleine désindustrialisation et sans être économiste, chacun sait que la logistique est devenue partout en France une des premières voies d'activité économique. Il s'agit de réceptionner des produits venus d'Europe ou d'ailleurs, pour les conditionner avant de les réacheminer vers les grandes surfaces franciliennes. Certaines entreprises voisines ont hélas montré qu'elles n'étaient plus en mesure de maintenir leurs unités de production (Arcelor à Lizy-sur-Ourcq, ou Québecor qui éprouve des difficultés grandissantes). La zone des Effaneaux est une réponse à la difficulté croissante pour notre territoire d'y attirer ou même d'y retenir des entreprises. Comment s'attacher des entreprises en développement sans leur proposer des terrains à un coût raisonnable ?

- le fort accroissement de la population (entre 10 et 15 % depuis le dernier recensement) du Pays fertois et l'installation de jeunes foyers induisent des demandes nouvelles de services de proximité (garderie, centres aérés, cantines, lieux d'accueil sportifs et culturels...) auxquelles ne peuvent répondre les pouvoirs publics sans augmenter lourdement la fiscalité, puisqu'ils sont privés de recettes suffisantes de taxe professionnelle. Augmenter les impôts des ménages n'est pas le choix des délégués de la communauté de communes du Pays fertois, car cela reviendrait à exclure de notre territoire certaines populations pour des raisons socio-économiques. **Nous devons assurer des ressources pérennes à notre Pays fertois.** Ainsi, la seule taxe professionnelle de la zone des Effaneaux devrait rapporter à terme environ 341000 € par an à la communauté de communes, tandis que les communes percevront la taxe sur le foncier bâti, soit près de 67 000 € par an pour la seule commune de Sainte-Aulde.

### ***Les impératifs environnementaux***

- La préservation de l'environnement privilégié qui est le nôtre est une exigence légitime. C'est pourquoi, le site des Effaneaux a été choisi par les élus locaux après de nombreuses études. **La situation, sur le plateau, loin de toute habitation, préserve les habitants**, même les plus proches. La proximité immédiate de l'échangeur autoroutier de Montreuil-aux-Lions, permet de maximiser les atouts logistiques de cette zone d'activités, tout en annulant l'impact sur l'environnement des habitants du Pays fertois. Le réseau autoroutier permet en effet de rejoindre l'ensemble de l'Europe et en particulier la région parisienne, sans quitter les voies rapides. L'échangeur en cours de construction entre l'A4 et l'A 140 (au Sud de Meaux) permettra même de rejoindre Roissy plus rapidement encore que par l'A 104.
- **Le classement en « Sévésos seuil bas » est agité comme un épouvantail.** Il convient de clarifier et de dédramatiser les choses. Savez-vous qu'il existe deux niveaux de Sévésos ? Le haut et le bas. Les études menées indiquent que le site peut accueillir en toute sécurité des établissements classés Sévésos seuil haut, mais les élus ont choisi de limiter les possibilités aux seules entreprises Sévésos seuil bas. Ainsi, le classement Sévésos seuil bas couvre notamment des produits aussi ordinaires que des déodorants, de la peinture et des parfums. Savez-vous que de nombreuses zones d'activités de Seine-et-Marne accueillent des établissements classés en Sévésos ? Savez-vous que toutes les réglementations nationales actuellement en vigueur et pour lesquelles la France est en pointe, sont strictement prévues et appliquées ; condition *sine qua non* des autorisations de construire et de travailler ? Savez-vous que la présence permanente d'une équipe de pompiers n'est pas imposée par les autorités compétentes, mais souhaitée par l'aménageur pour assurer une sécurité renforcée ? Enfin, je puis vous assurer que l'autorisation d'exploiter ne sera donnée que si les réglementations en vigueur (Article L 512-1 du code de l'environnement, circulaires, décrets et arrêtés édictés depuis 2000) sont appliquées. On est loin des nuages de fumées toxiques que d'aucuns agitent pour effrayer, plus que pour informer !
- **le trafic de camions ne provoquera pas une nuisance accrue.** Les camions n'auront aucun intérêt en termes de coût ou de temps, à emprunter les voies départementales. La proximité immédiate de l'échangeur d'autoroute en est une garantie. Un rond point facilitant la circulation sera créé et financé par le Conseil général de Seine-et-Marne près de l'échangeur de Montreuil-aux-Lions.
- **Les risques d'inondation de la commune d'Ussy, via le ru de Courtablond, doivent être précisés.** Les précautions sont prises par l'implantation de plusieurs bassins de rétention d'eau situés sur la zone pour ne pas rejeter demain plus d'eau pluviale qu'aujourd'hui. Afin d'apporter des explications complémentaires aux conseillers municipaux d'Ussy-sur-Marne, j'ai proposé à Monsieur le maire de les rencontrer avec les représentants des services compétents de l'Etat et du Département.

- **La démarche de type HQE (Haute Qualité Environnementale)** entreprise par Prologis est engagée. A titre d'exemple, je citerais les panneaux solaires ou les récupérateurs d'eau de pluie utilisés pour les sanitaires.
- **L'intégration paysagère des bâtiments est prévue.** Espaces arborés et végétaux, implantation harmonieuse des bâtiments, nuisance visuelle épargnée aux habitants riverains (Chamoust), sont autant d'assurances que Prologis tient à prouver en emmenant ceux qui le souhaitent sur un de ses autres sites, à Moissy-Cramayel, ainsi que l'entreprise s'y était engagée le 19 juin dernier.

***Ce voyage à Moissy-Cramayel aura lieu le 3 octobre 2007 après-midi. Si vous êtes intéressés par ce déplacement gratuit, je vous invite à vous inscrire en Mairie de Sainte-Aulde avant le 30 septembre 2007 dans la limite des places disponibles.***

### ***Un avantage important pour Sainte-Aulde : la sécurité incendie de Chamoust***

Outre les recettes fiscales qui reviendront à la commune de Sainte-Aulde que j'évoquais plus haut, sur l'incitation de votre maire, la question de la sécurité incendie du hameau de Chamoust pourra trouver une réponse. En effet, comme vous le savez sans doute, cette compétence revient aux seules communes et l'aménagement de réservoirs d'eau à Chamoust représenterait une charge considérable pour un village qui de plus, ne dispose pas de foncier réservé sur ce secteur. La sécurité incendie prévue pour la zone pourra être étendue à Chamoust.

**En conclusion**, chacun sait que les stratégies du « Yaqu'à » et de l'attentisme sont synonymes de régression. Chacun sait aussi que l'on ne peut malheureusement pas toujours tout concilier dans la gestion des affaires publiques et que la valeur du mandat des élus du peuple tient aux choix qu'ils font dans l'intérêt général. L'enjeu qui nous occupe est simple : le développement économique du Pays fertois est crucial pour la survie de notre territoire et l'emploi de nos concitoyens et de leurs enfants. Le développement du tourisme et des artisanats locaux doit être poursuivi, mais il ne pourra jamais suffire au regard de l'évolution de notre canton. La zone des Effaneaux, dont le projet existe depuis plus de 15 ans, peut aujourd'hui enfin voir le jour. Elle concilie toutes les assurances en termes de sécurité, d'éloignement des zones urbanisées, d'encadrement réglementaire et de soutien important de nos partenaires publics.

Je forme le vœu que chacun comprendra, au-delà de ses appartenances partisans, de ses engagements personnels aussi respectables et légitimes soient-ils, qu'aucun d'entre nous n'a le droit de laisser passer cette chance pour notre territoire, en lui assurant des ressources, des projets de développement et d'emplois, et tout simplement un avenir.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et chers Saintaldais, à l'assurance de mes cordiaux et dévoués sentiments.

Pierre RIGAULT

Président du Syndicat Mixte Marne-Ourcq

SYNDICAT MIXTE  
D'ETUDES DE PROGRAMMATION  
ET D'AMENAGEMENT  
DE MARNE - OURCQ

